

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Point sur la stratégie vaccinale

Beauvais, le 5 février 2021

La campagne vaccinale se poursuit activement dans le département. 14 272 injections ont été assurées depuis le début de la campagne de vaccination. 1 424 personnes ont pu bénéficier de deux doses du vaccin Pfizer, dont sont complètement protégées.

### Réouverture prochaine des rendez-vous de vaccination

La semaine prochaine, du lundi 8 au dimanche 14 février, les rendez-vous de premières injections **déjà programmés** et les rendez-vous de seconde injection pourront être honorés.

L'ouverture de **nouveaux** rendez-vous pour des premières injections en vaccins Pfizer interviendra à compter de la semaine du 15 février. Les rendez-vous de secondes injections continueront également à être assurés.

### Une allocation exceptionnelle de vaccins Moderna dans les territoires les plus affectés de l'Oise

A l'image de la Somme et de l'Aisne, l'Oise bénéficiera à compter de la semaine prochaine d'une allocation exceptionnelle de vaccins Moderna. Cette dernière sera accessible aux habitants des intercommunalités avec le plus fort taux d'incidence de la population de plus de 65 ans au 28 janvier : Pays noyonnais, Pays des Sources, région de Compiègne et de la Basse Automne. Les intercommunalités et communes concernées consolident actuellement la liste de leurs habitants éligibles, en coordination avec l'ARS, le centre hospitalier de Beauvais, l'URPS médecins libéraux et la préfecture.

Ensuite, le *call-center* régional de l'ARS appellera chacune de ces personnes prioritaires pour leur réserver des rendez-vous de vaccination.

### Cabinet de la préfète de l'Oise

Il les orientera enfin vers l'un des deux centres de vaccination les plus proches de leur lieu de résidence :

- soit le centre municipal de Compiègne (salle de la victoire),
- soit un nouveau centre de vaccination qui sera ouvert par la Ville de Noyon dans la salle du Chevalet.

### Les premières doses en vaccins AstraZeneca arrivent samedi dans l'Oise

4 800 doses du vaccin AstraZeneca sont annoncées dans l'Oise d'ici à la mi-février. Une clé de répartition de ces doses entre les arrondissements et les centres/lieux de vaccination est en cours d'élaboration.

Autorisé par la Haute autorité de santé cette semaine, ce vaccin permettra dans un premier temps de vacciner l'ensemble des professionnels du secteur de la santé ou du médico-social, sapeurs-pompiers et aides à domicile de moins de 65 ans.

A compter de la mi-février, il sera étendu à la population générale âgée de 50 à 65 ans présentant des comorbidités. Cette vaccination sera administrée par les médecins libéraux.

Début mars, il sera ouvert aux personnes âgées de 50 à 65 ans qui ne présentent pas de comorbidités, par l'intermédiaire de la médecine de ville, autrement dit par les médecins et pharmaciens.

\*\*\*

**Dans la mesure où la répartition des vaccins entre départements tient compte des caractéristiques démographiques de chaque territoire et où les disponibilités des doses restent contraintes, la préfète de l'Oise et l'ARS en appellent à la responsabilité de chacun dans la prise de rendez-vous pour que celle-ci s'effectue dans le centre de vaccination le plus proche du lieu de résidence.**

#### Cabinet de la préfète de l'Oise

03 44 06 11 46 | 06 38 12 79 09 | 06 16 33 68 18  
✉ [pref-communication@oise.gouv.fr](mailto:pref-communication@oise.gouv.fr) | [oise.gouv.fr](https://oise.gouv.fr) | [f](#) [t](#) [i](#) [o](#) [g](#) [p](#) [r](#) [e](#) [f](#) [e](#) [t](#) [6](#) [0](#)  
Bureau de la représentation de l'Etat et de la communication interministérielle

1 place de la Préfecture  
60022 Beauvais  
03 44 06 12 60